

ABONNEMENTS  
1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50  
ÉTRANGER 50.- 25.- 12.50  
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103  
TÉLÉPHONE (Rédaction 13.75 Administration et Annonces 87)  
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES  
(LA LIGNE)  
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20  
Minimum par annonce » 2.-  
Suisse . . . . . » 0.30  
Étranger . . . . . » 0.40  
(Minimum 10 lignes)  
RÉCLAME . . . . . » 0.50

## Les inégalités du régime capitaliste

Il vaut la peine de revenir encore sur le communiqué de la Nestlé et Anglo-Swiss Condensed Milk Co, Cham et Vevey, annonçant avant-hier la nécessité de restreindre son activité et même de la cesser complètement dans certaines de ses fabriques, pour relever quelques-unes des inexactitudes qu'il contient.

Le communiqué prétendait que cette maison a dû, dès 1916, céder 65 à 90 % de son lait frais pour le ravitaillement des villes et que malgré cela elle a fait l'impossible pour conserver son personnel. Plus loin, il continuait en disant que la situation déjà précaire ces dernières années pour les industries laitières en Suisse n'a fait qu'empirer. Il nous suffira de publier les bénéfices faits par cette firme durant les années 1916 à 1920 pour établir la fausseté de ces déclarations.

Tout d'abord, ce n'est pas à 160 millions seulement, ainsi que le disait avant-hier la « Sentinelle », que le capital-actions de cette firme a été porté, mais à 205 millions; ce qui équivaut à une augmentation nouvelle de 45 millions qui a été effectuée avec succès à Londres au début du mois de mai 1921.

Ensuite, le bénéfice brut de cette maison était en 1916 de 60,522,000 fr., puis passait à 66,968,000 francs en 1917, à 86,224,000 fr. en 1918, à 114,003,000 fr. en 1919, et à 143,562,000 fr. en 1920. Voilà qui démontre la progression des affaires faites par cette maison.

Le bénéfice net réalisé par cette firme en 1916 était de 17,561,000 fr., pour passer à 20,201,870 francs en 1917, à 30,883,000 fr. en 1918, à 34,019,000 fr. en 1919 et à 31,540,000 fr. en 1920. Ce qui permet de consacrer 11,875,000 fr. en 1916, 15,000,000 en 1917, 20,000,000 en 1918, 26,000,000 en 1919 et 26,000,000 aussi en 1920 à la distribution des dividendes. Ce qui fait un total de 98,875,000 fr. en cinq ans d'activité, soit près de 100,000,000, distribués aux actionnaires, et qui représentent le joli intérêt de 23 1/4 % en 1916, de 25 % en 1917, de 25 % en 1918, de 16 1/4 % en 1919 et 1920.

Et, pendant ce temps, la Berna Milk, dont M. Dutasta, ancien ambassadeur de France auprès du gouvernement helvétique, fut le président du conseil d'administration, puis l'un des actionnaires importants, faisait 827,926.24 fr. de bénéfices en 1915, 1,561,409.27 fr. en 1916 pour un très modeste capital de 3,000,000.— de fr., 1,126,654.25 fr. en 1917, alors que ce bénéfice n'était que de 76,800.75 fr. en 1912 et de 130,058.61 fr. en 1913.

On peut, en effet, dire après cela que la situation déjà précaire des industries laitières en Suisse n'a fait qu'empirer. Qu'est-ce que ce doit être en période de prospérité?

Et tandis que des 31,539,901.— fr. de bénéfice net réalisé par la Nestlé et Anglo-Swiss Condensed Milk Co, 26,000,000.— de fr. ont été attribués au dividende et 941,995.— fr. aux tantièmes, 400,000.— fr. seulement étaient consacrés au fonds de retraite et 100,000.— fr. au fonds en faveur d'institutions du personnel: 26 millions aux actionnaires en plus des tantièmes payés pour près d'un million 500,000.— fr. en faveur du personnel! On avouera que la proportion n'y est pas.

Comment peut-on, après avoir dû constater une aussi forte rétribution du capital, prétendre qu'une baisse des salaires est nécessaire pour faciliter l'exportation et remédier à l'influence malfaisante des changes, car le renvoi de personnel et la fermeture de fabrique de la Société Nestlé pourraient bien être, en définitive, une de ces manœuvres pour arracher la baisse des salaires aux ouvriers de ces entreprises.

Si véritablement il importe d'apporter un remède à la situation anarchique actuelle, qu'on commence donc par l'appliquer où il serait le plus efficace.

Abel VAUCHER.

## Le triomphe de Kemal Pacha

L'opinion anglaise veut la paix entre la Grèce et la Turquie

Havas. — Le « Times », commentant la situation dans le proche Orient, écrit que les événements ont atteint un point exigeant que le gouvernement britannique prenne des décisions claires sur la route qu'il va suivre. Le seul gouvernement responsable en Turquie est celui de Moustapha Kémal. Ce dernier, par de remarquables capacités militaires, a fait échouer le plan des Grecs en Asie Mineure.

L'impression qui existe à l'étranger, que le gouvernement britannique approuve les prétentions des Grecs et leur attaque contre les Turcs doit être résolument dissipée. Le meilleur service que nous puissions rendre aux Grecs, c'est de leur conseiller d'abandonner leurs impossibles prétentions. Chaque jour de prolongation du conflit gréco-turc augmente nos difficultés et nos dépenses en Mésopotamie, dans le Kourdistan, et même jusque dans l'Inde. Tout délai menace grandement le royaume de Faïçal que nous venons d'établir en Mésopotamie. Le moment est venu de persuader les Grecs de modérer leurs prétentions jusqu'au point d'évacuer l'Asie-Mineure. Il sera alors possible de négocier avec le gouvernement national de Turquie une paix qui établira un juste équilibre des forces dans le Proche Orient et calmera l'agitation qui met actuellement en péril les grands intérêts de l'Empire britannique.

## A la Conférence du Travail

Les questions agricoles

Avant l'ouverture de la conférence internationale du travail, qui siège ces jours à Genève, on avait vu toute une campagne s'organiser en France contre l'application à l'agriculture des mesures prévues par la partie 13 du Traité de Versailles consacrée aux droits des travailleurs. J'avais signalé ici les articles du « Temps » et la lettre des associations patronales françaises à M. Briand, président du Conseil.

On pouvait donc s'attendre à voir la délégation française à Genève soutenir cette thèse au nom de son gouvernement. C'est ce qui a eu lieu pour le plus grand dommage du prestige de la France à l'étranger. Il va sans dire que le délégué français, M. Jouhaux, s'est prononcé contre le point de vue de son gouvernement.

La discussion a été très vive et, par une majorité de 74 voix contre 20, la conférence a confirmé la compétence de l'organisation du travail en matière agricole et repoussé ainsi la thèse officielle française. M. Noblemaire avait prévu ce résultat et, dans une lettre pathétique d'avertissement, publiée dans le « Temps », il avait mis l'opinion française en garde contre le danger qu'il y a pour son pays à « faire cavalier seul » dans un nombre toujours croissant de questions. On ne l'a pas écouté.

Une fois la question de compétence réglée par un vote, sur lequel on ne pourra plus jamais revenir, il s'agissait de discuter l'opportunité de maintenir à l'ordre du jour les trois points particuliers qui se rapportaient à l'agriculture: 1. l'application de la journée de 8 heures; 2. les mesures contre le chômage et pour la protection des femmes et des enfants; 3. l'instruction technique agricole. Cette fois, le point de vue de la France fut appuyé par les délégués gouvernementaux et patronaux de la Suisse et du Japon. On connaît l'offensive menée en Suisse contre la journée de 8 heures. Il était tout naturel de la voir couronnée en pleine conférence internationale par une alliance publique et solennelle.

Le maintien du premier point fut adopté à l'appel nominal par 63 voix contre 39, mais comme il faut une majorité des deux tiers pour toute question d'ordre du jour, la minorité put triompher contre les ouvriers et faire retirer, au moins pour cette année, la question des 8 heures. Par contre, par 90 voix contre 17 et 93 voix contre 13, les deux autres points furent maintenus malgré l'opposition française.

La conférence est donc en train de les étudier maintenant.

Ces conférences du travail, instituées par le Traité de paix, sont en somme le premier parlement économique. Il est curieux qu'il existe sur le terrain mondial avant d'avoir été établi à l'intérieur des différents pays. C'est une confirmation du fait indéniable que les questions sociales ne peuvent être vraiment réglées que par des accords internationaux. A cette espèce de parlement social universel, chaque pays est représenté par deux délégués gouvernementaux, un délégué patronal et un délégué ouvrier. Pour certains pays du nord, on a vu la délégation gouvernementale voter avec le délégué ouvrier, mais pour la France et la Suisse, les instructions officielles étaient dans le sens contraire. Pourquoi? C'est donc reconnaître que l'Etat ne représente pas les travailleurs, mais uniquement les patrons. Jusqu'à quand la classe ouvrière admettra-t-elle cette manière de considérer les choses?

Edm. P.

GENEVE, 2. — La Conférence internationale du Travail n'a pas tenu de séance plénière dans la matinée de mercredi. Seules les commissions se sont réunies.

La deuxième commission agricole (protection des femmes et des enfants) a repoussé une proposition de Miss Bondfield (conseillère technique de la délégation britannique) tendant à ce que les propositions de la commission prennent la forme d'un projet de convention. Par contre, la commission a adopté à l'unanimité une autre proposition tendant à ce que ces propositions prennent la forme d'une recommandation.

La commission des questions maritimes a adopté les deux premiers articles d'un projet de convention établi par le Bureau international du travail, prévoyant que les jeunes gens au-dessous de 18 ans ne pourraient pas être employés dans les soutes et les chaufferies à bord des navires.

## L'affaire Kummer au Grand Conseil genevois

GENEVE, 2. — Le Grand Conseil a tenu une séance mercredi matin. Le principal objet inscrit à l'ordre du jour était la réponse du Conseil d'Etat aux interpellations sur l'affaire de l'hôpital (prof. Kummer). Etant donné de nouveaux faits et les conclusions imprécises des experts, un supplément d'enquête a été ordonné. Les interpellateurs se sont, pour la plupart, ralliés à la manière de procéder du Conseil d'Etat. Les uns ont justifié les mesures prises; les autres ont parlé de cabale montée contre le professeur. Le dossier de cette affaire sera confié en entier à la commission nouvelle.

Le Grand Conseil a renvoyé à une commission un projet de loi approuvant les modifications au statut de la Caisse de prévoyance de l'enseignement secondaire. Différents crédits pour l'instruction publique ont été votés.

## Le problème du change Pour remédier à la hausse du franc

Réd. — La Nouvelle Gazette de Zurich a publié l'article que nous soumettons aujourd'hui à nos lecteurs à titre d'information économique. Il a suscité un vif intérêt, rehaussé encore par la personnalité financière qui en est l'auteur et qui signe P. J. Nous n'épousons pas toutes les opinions énoncées dans l'article dont nous ne publions d'ailleurs que le début, et nous aurons l'occasion d'y revenir. La thèse principale nous semble cependant judicieuse et conforme aux réalités. C'est tout un aspect de notre politique financière fédérale que ces lignes examinent. A notre tour, nous en tirons sous peu les déductions logiques et nécessaires que l'auteur a laissées dans l'ombre, mais que le public a le droit de ne point ignorer.

R. G.

« La dégringolade des devises étrangères sur le marché suisse a attiré de nouveau l'attention de tous les milieux sur le problème des changes. Alors que le franc suisse ne cesse de monter, la crise économique s'intensifie avec son cortège de chômage, de misères et de pertes de toutes sortes. L'opinion, de plus en plus, se fait jour que le « splendide isolement » du franc suisse devient un danger menaçant de ruiner toute notre économie nationale. A ceux qui demandent pourquoi le franc suisse monte, on peut donner cette réponse, excluant toute sorte de doute: la demande en devise suisse, sur le marché mondial, dépasse l'offre. Tant que persistera cette situation, la hausse continuera. Au premier coup d'œil, cette prédominance de la demande en devise suisse paraît inconcevable, le commerce extérieur de notre pays ayant un caractère fortement passif et les recettes provenant de l'industrie des étrangers, de même que les revenus de nos capitaux à l'étranger ayant considérablement diminué, alors que d'autre part, les Suisses voyageant pour profiter du change apportent beaucoup d'argent à l'étranger. Les facteurs favorisant l'offre en francs suisses, toutefois, sont plus que compensés par l'afflux de capital qui se déverse de façon continue chez nous, avec plus ou moins d'intensité, selon les circonstances politiques. Le fait que ces capitaux sont placés en entreprises de toute sorte en titres ou en dépôts de banque n'a aucune importance, attendu que leur influence sur le cours demeure le même, dans tous les cas. Jusqu'à fin 1920, il y avait, à cet afflux, double contrepois: d'un côté la vente des titres suisses détenus par l'étranger et notamment par la France et de l'autre l'envoi chez nous de gros stocks de monnaies d'argent. Ces contrepois, depuis quelques mois, ne jouent plus et cela d'autant moins qu'à la même époque est intervenu le remboursement de montants considérables dus à la Suisse (Sociétés charbonnières et financières).

Sans nous perdre dans de longs commentaires, nous pouvons déclarer que le change suisse est aussi élevé et qu'il continuera à monter parce que l'offre en devise nationale provoquée par la forte passivité de la balance commerciale suisse et par d'autres facteurs défavorables (diminution du revenu des capitaux à l'étranger, pertes de capitaux, empêchements mis au trafic) ne peut suffire à la demande résultant des transferts de capitaux en deçà de nos frontières. Il s'agit ici, naturellement, d'un solde dont le montant ne peut être défini. Si les faits exposés plus haut sont exacts et si l'on concède que notre change fort élevé constitue un grave danger pour notre économie nationale, il en résulte qu'à l'heure actuelle le mal ne gît point dans l'exportation des capitaux contre laquelle on a coutume de s'élever, depuis des années, mais bien au contraire, dans leur importation.

Quelles conclusions devons-nous en tirer? Faut-il empêcher l'importation des capitaux, contrôler à cet effet tout le trafic des devises, et introduire à nouveau le mouchardage des lettres et des télégrammes, en un mot remettre toute la vie des affaires sous la curatelle bureaucratique? Personne, sans doute, ne songe sérieusement à pareille chose et l'idée d'une centrale des devises a déjà été combattue dans ce journal avec d'excellents arguments. A l'importation des capitaux, il faut apposer une exportation, même au risque de voir le taux de l'intérêt, chez nous, ne pas continuer à baisser. Il vaut mieux, en effet, avoir une situation économique normale, avec un taux d'intérêt un peu plus élevé, que le chômage et la ruine, accompagnés d'une grande abondance monétaire.

## La tempête dans le Nord

Des tempêtes de neige d'une violence inouïe font rage actuellement dans le centre et le nord de la Suède. Le vent souffle avec une force terrible depuis 36 heures. Les lignes téléphoniques et télégraphiques ont subi des dégâts énormes, de même que les installations des ports et de nombreux navires. Des tempêtes sont également signalées en Norvège, au Danemark, dans la mer du Nord et la mer Baltique. La navigation est par endroits partiellement ou totalement interrompue.

## VARIÉTÉ

### L'histoire d'un cancre

Il devient collaborateur de Marconi

Les journaux de Rome racontent cette histoire merveilleuse: un écolier de l'antique cité latine vient de faire une découverte qui révolutionnera la radio-télégraphie.

Il était de ces collégiens que les chagrins gens appellent cancre, parce que certaines choses qu'on leur veut enseigner ne les intéressent pas. Il avait le latin et le grec en horreur. Les enfants, qui sont de la vie toute neuve, acceptent avec impatience que l'on transplante leur esprit dans les siècles passés. Ils aperçoivent autour d'eux trop de mécanismes étonnants, œuvres des hommes modernes, pour s'intéresser aux mythologies d'autrefois. Leurs dieux se nomment: vapeur ou électricité. Et le portrait qu'Homère trace du « néphélereta-Zeus », grand maître des tonnerres, ne saurait les captiver comme le spectacle d'une simple dynamo, laquelle, en tournant, fait aussi de la foudre.

Cependant, l'écolier poursuivait tristement de vagues études dites classiques: ainsi ses parents en avaient-ils décidé. Car il ne s'agit pas de laisser les enfants étudier à leur guise les choses pour lesquelles ils se sentent de l'inclination. Mais il importe qu'ils apprennent exactement ce que leurs pères ont appris.

Or il ne laissait pas de construire, à ses moments perdus — moments gagnés, en vérité! — maintes machines électriques. C'est ainsi qu'il inventa un appareil de T. S. F. merveilleusement simple et pratique, et tenant peu de place. Et il s'en servait pour correspondre avec l'un de ses camarades, qui, autrement disposé que lui-même, était un latiniste distingué.

Le jour de l'examen, il emporta son appareil et put demander à son compagnon, qui n'avait point pénétré dans la Faculté, de lui indiquer incontinent, par T. S. F., le sens de certaines phrases désespérément abscones que sa version latine comportait. Hélas! on ne se sert point d'un appareil télégraphique, si réduites qu'en soient les formes, sans attirer l'attention des hommes surveillants. Sa supercherie fut découverte. L'inventeur fut exclu de l'examen. Même il dut subir l'homélie indignée d'un docte professeur qui ne manqua pas de lui montrer à quel point cette ruse était malhonnête, et, pour finir, le traita de paresseux, et de butor, et de crétin.

Il avait pourtant découvert ce que de savants ingénieurs cherchaient depuis longtemps: à savoir un appareil commode et facilement transportable.

On rapporte que Marconi lui-même en fut à ce point étonné qu'il vint de prendre à son service le « butor » ingénieux et que l'invention sera, par ses soins, présentée à l'Académie des Sciences.

## Au Comité directeur de la Fédération syndicale internationale

Le Comité directeur de la Fédération syndicale internationale s'est réuni à Genève les samedi 22 et dimanche 23 octobre.

En dehors des membres du Bureau (J. H. Thomas, Angleterre, L. Jouhaux, France, C. Mertens, Belgique, E. Fimmen et J. Oudegeest, secrétaires), étaient présents à la réunion: Peter Hedeboe, Danemark; Th. Leipart, Allemagne; J. B. Williams, Angleterre; G. Dumoulin, France; L. d'Aragnona, Italie; Fr. Caballero, Espagne; R. Tayerle, Tcheco-Slovaquie; E. Johansen, Suède; K. Dürr, Suisse; A. Crawford, Afrique du Sud.

Le Comité approuve unanimement les mesures prises jusqu'ici par le Bureau en faveur du mouvement de secours aux affamés de Russie. Un accord a été conclu entre un des secrétaires de la Fédération syndicale internationale et un représentant de la Croix-Rouge pan-russe en vue de l'organisation des secours, accord par lequel la Fédération syndicale internationale obtient la plus grande garantie possible que les secours envoyés par elle parviendront effectivement et complètement aux mains des victimes. On décide d'établir en Russie même des asiles pour enfants, à la charge et sous la conduite exclusive de la Fédération syndicale internationale.

Un bureau spécial de la Fédération syndicale internationale sera institué à Pétrograd et dirigera toute l'action de secours en Russie. Cette installation, ainsi que celle du premier asile pour mille enfants, seront réalisées au plus tôt. On décide en outre d'offrir à la Croix-Rouge internationale une quantité de médicaments déjà achetés par la Fédération syndicale internationale, représentant environ 60,000 florins hollandais.

Finalement, on décide de lancer encore un appel énergique aux travailleurs de tous les pays pour qu'ils soutiennent de toutes leurs forces l'action de secours de la Fédération syndicale internationale. Une discussion détaillée s'engage alors sur la situation du mouvement ouvrier dans les divers pays. On approuve l'aide apportée jusqu'ici par la Fédération syndicale internationale aux organisations syndicales de plusieurs pays. Sur la proposition du Bureau, on décide de faire parvenir une aide pécuniaire au mouvement affilié de Lettonie.

Une discussion complète a également lieu au sujet de la Fédération américaine du Travail qui prit part au Congrès syndical international d'Amst.

Amsterdam en 1919, mais qui ne s'est toujours pas affilié. Le Comité directeur approuve unanimement l'attitude prise par le Bureau en face du mouvement américain et se déclare prêt à tenter de nouveau de réfuter et de dissiper les préjugés et fausses conceptions qui existent en Amérique sur le mouvement syndical international européen. On charge le secrétariat de s'adresser de nouveau à la Fédération américaine du Travail et d'essayer de se mettre en contact personnel avec son comité confédéral complet en vue d'ouvrir la voie à une affiliation des ouvriers américains à la Fédération syndicale internationale.

Pour ce qui est de la lettre envoyée par la Fédération américaine du Travail aux Centrales syndicales de France, d'Angleterre et d'Italie, les priant de presser leurs gouvernements d'adopter des délégués ouvriers aux délégations gouvernementales officielles qui prendront part à la soi-disant Conférence du désarmement de Washington, le Comité directeur de la Fédération syndicale internationale, sur la proposition tant du Bureau que des trois Centrales intéressées, et de concert avec celles-ci, décide de ne pas donner suite à cette invitation.

Le Comité directeur est de l'avis unanime que les Centrales affiliées à la Fédération syndicale internationale ne peuvent prendre part qu'à des conférences qui portent un caractère vraiment général et international. Il déclare en outre unanimement que le Bureau de la Fédération syndicale internationale est le seul qualifié pour convoquer des conférences internationales et générales et que les Centrales affiliées doivent donner suite exclusivement à ses appels à lui.

Le Bureau soumet au Comité directeur un rapport sur les préparations faites en vue de la Conférence internationale devant se tenir le 15 novembre à Amsterdam, où le Bureau de la Fédération syndicale internationale doit, avec les représentants des Secrétariats internationaux des ouvriers du transport, des métallurgistes et des mineurs, discuter de la question du désarmement. Les mesures prises par le Bureau sont unanimement approuvées. Des décisions définitives seront prises au prochain Congrès international.

On décide de tenir ce prochain congrès à Rome, le 20 avril 1922 et jours suivants, et de le faire suivre d'un Congrès international spécial des représentants de tous les Secrétariats professionnels internationaux qui occupent le point de vue de la Fédération syndicale internationale d'Amsterdam.

On discute amplement le problème de la réaction croissante et de ses conséquences pour le mouvement ouvrier. Diverses décisions sont prises à ce sujet.

Concernant la condamnation aux Etats-Unis des ouvriers Sacco et Vanzetti, on décide d'envoyer un télégramme à la Fédération américaine du Travail, pour la prier de mettre tout en œuvre aux fins de sauver la vie à ces deux camarades.

Enfin, après discussion approfondie, le Comité fixe les directives pour les délégations ouvrières des divers pays à la Troisième conférence internationale du Travail, commençant le 25 octobre, à Genève.

## NOUVELLES SUISSES

### Vers la suppression du visa des passeports

BERNE, 2. — ag. — Avec l'assentiment du Conseil fédéral, le Département fédéral de justice et police a chargé les légations de Suisse à Bruxelles, Londres, La Haye, Madrid et Stockholm, de proposer à la Belgique, à l'Angleterre, aux Pays-Bas, à l'Espagne, à la Suède, à la Norvège et au Danemark, la conclusion d'accords pour la suppression réciproque du visa à partir du 1er décembre de cette année. D'autre part, la légation de Suisse à Washington avisera le gouvernement des Etats-Unis d'Amérique de la suppression du visa pour ses ressortissants, à partir du 1er décembre; ce gouvernement sera invité à accorder la réciprocité aux ressortissants suisses.

Vu le fort chômage qui règne actuellement dans le pays, le visa sera toutefois maintenu pour ceux des ressortissants des Etats sus-mentionnés, qui voudront se rendre en Suisse dans le but d'y prendre du travail.

Il n'est pas encore possible de renoncer au passeport.

**La suite de Charles trouve une porte qui s'ouvre**  
BERNE, 2. — Le « Bund » apprend que le Luxembourg a accordé l'autorisation d'entrée à MM. Schonta, Ledoschowsky et Werkman qui font partie de la suite de Charles d'Autriche.

### Un accident de chasse

GENEVE, 2. — On annonce de Bellegarde la mort, par accident de chasse, de M. Bogé, directeur de la succursale de Bellegarde de la Société anonyme des Arts graphiques (S. A. D. A. G.)

### Pour relire Aarberg à Bienne

NIDAU, 2. — Une assemblée à laquelle assistaient un assez grand nombre de représentants des communes intéressées à l'établissement d'une course postale Aarberg-Hermrigen-Bienne, considérant que le capital d'exploitation indispensable, soit fr. 36,000 est à l'heure actuelle presque totalement versé, a décidé de se mettre immédiatement en rapport avec la fabrique d'automobiles Berna en vue de l'acquisition d'une voiture à bref délai. La réalisation du projet est ainsi assurée.

## Section socialiste romande de Berne

Conformément à la circulaire-programme envoyée à chaque membre, l'assemblée de novembre aura donc lieu vendredi prochain, le 4 novembre, à 7 heures et demie du soir, à la « Speisesalle » de la Maison du Peuple. Cette assemblée revêtira un caractère d'importance tout à fait extraordinaire en raison des questions figurant à l'ordre du jour. En effet, parmi les questions importantes à discuter, se trouve celle relative aux prochaines élections communales de décembre, pour lesquelles un nouveau candidat au Conseil général de la ville devra être nommé par notre section en remplacement d'un de nos représentants, démissionnaire. La question de la Consommation et de la Maison du Peuple de Berne sera également portée devant l'assemblée; ce sujet, d'une grande importance, préoccupe aujourd'hui tous les consommateurs et syndiqués de la ville fédérale. — En outre, une intéressante causerie sera faite par notre camarade Chs Schurch sur son récent voyage dans les Pays scandinaves.

Les camarades de la section pourront se convaincre par là que leur comité ne néglige aucune occasion pour leur procurer des assemblées intéressantes et instructives.

Finis les questions personnelles! En face des grandes luttes qui se préparent à l'horizon pour la classe ouvrière, il est tout à fait indispensable que chaque membre se mette sur les rangs. Les absences aux assemblées ne sont plus pardonnables à l'époque où nous vivons. Donc pas d'absentions vendredi prochain.

D'autre part, il est porté à la connaissance des intéressés que notre bibliothèque sera ouverte chaque premier dimanche du mois, de 11 à 12 h., à la Maison du Peuple. Premier dimanche d'ouverture: le 6 novembre. L. S.

## JURA BERNOIS

SAINT-IMIER. — Conseil municipal. — Extrait des délibérations de la séance du 2 novembre 1921. Présidence, M. Et. Chappuis, président. Présents, M. M. Montandon, Moeschler, Burtcher, Boegli et Meyrat. Excusé, M. Guyot.

Le Conseil décide de porter plainte contre un cultivateur, qui a reconnu avoir pris de l'eau à l'hydrante de l'Ecole ménagère, au moyen d'une clef anglaise et ce à deux reprises pour une quantité de deux fois 500 litres.

M. Liengme, géomètre, soumet au Conseil le devis et les plans pour la 2me section de la route Mont-Soleil-La Chaux-d'Abel, devis de 150,000 francs. Le tracé a été inspecté à fin septembre par les représentants de la Confédération, de l'Etat et une délégation municipale; le projet est transmis au Conseil général avec recommandation et demande de crédit de fr. 45,000 représentant la part de la Commune.

SONCEBOZ-SOMBEVAL. — Cours de militants. — Les sections qui participeront au cours de militants le dimanche 6 novembre, à Sonceboz, sont invitées à faire parvenir la liste des participants jusqu'à vendredi soir, au président, G. Châtelain. Ceci afin que nous puissions indiquer

le nombre des collègues qui prendront part au dîner. D'autre part, le comité de notre section fait un pressant appel à tous ses membres d'assister à ce cours, car devant la situation actuelle il faut plus que jamais que nous soyons unis pour résister aux coups terribles que veut nous porter la bourgeoisie, tels que la baisse des salaires et la prolongation de la durée de travail.

Allons camarades, que personne ne reste indifférent, et dès maintenant, réservez tous votre 6 novembre pour que chacun soit renseigné sur les deux sujets qui seront traités avec compétence par notre camarade Ch. Rosselet.

P. S. — En outre, les membres du Comité sont convoqués pour vendredi soir à 20 heures, au Café fédéral. Le Comité.

## CANTON DE NEUCHÂTEL

A l'Université. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Charles Biermann, docteur ès lettres, en qualité de professeur de géographie humaine et économique à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel.

Nomination. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Edouard Perrin, licencié pour l'enseignement littéraire, au poste de professeur de géographie, d'histoire et d'instruction civique à l'Ecole normale de Neuchâtel.

Au Conseil d'Etat. — Le Conseil d'Etat a délégué :

1. Le brevet de maîtresse-ouvrière pour l'enseignement dans les écoles professionnelles du canton à Milles Berthe Capt, domiciliée à Neuchâtel, et Madeleine Perrenoud, domiciliée à Cernier.

2. Le brevet de maîtresse-brodeuse à Mlle Marie Evard, domiciliée à Neuchâtel.

3. Le brevet de maîtresse-lingère à Milles Hélène Nagel, domiciliée à Neuchâtel, Louise Wille, domiciliée à La Chaux-de-Fonds, et Germaine Bardet, domiciliée à Neuchâtel.

4. Le brevet de capacité pour l'enseignement des travaux féminins à Mlles Irène Veuve, domiciliée aux Geneveys-sur-Coffrane, et Léonie Nussbaum, domiciliée à La Chaux-du-Milieu.

5. Le brevet de capacité pour l'enseignement de la langue allemande à Mlle Fanny Gauchat, domiciliée à Rouges-Terres, près Saint-Blaise.

6. Le brevet de capacité pour l'enseignement du dessin artistique au citoyen Richard Berger, domicilié à Corcelles près Payerne.

VAL-DE-RUZ. — Contre le tarif douanier. — Afin de lutter contre le tarif douanier inconstitutionnel, une assemblée de délégués des groupements intéressés s'est réunie samedi dernier, à Cernier. Un comité de district a été constitué; il est formé de Jean Uebersax, à Cernier, président; Jean Rosselet, à Fontaines, secrétaire, et M. Emile Junod, à Fontainemelon, assesseur. Des listes sont déjà déposées dans les différentes localités; tous les consommateurs doivent y apposer leur signature. R.

### NEUCHÂTEL

Parti socialiste. — Séance du comité, samedi 5 courant, à 20 heures, au Monument Ordre du jour: Organisation de la cueillette des signatures pour l'initiative.

Pour le chômage. — L'Association du personnel communal (Société des employés et fonctionnaires de la ville de Neuchâtel) a fait parvenir son cinquième versement de 100 fr. en faveur de la Caisse communale du chômage.

### LE LOCLE

Rappel utile aux jeunes et aux parents. — A l'issue de la conférence de notre camarade Henri Perret, il fut recueilli de nombreuses adhésions de jeunes gens et jeunes filles désireux de former une nouvelle Jeunesse du Parti socialiste. Depuis, quelques séances eurent lieu, démontrant aux jeunes que l'on pouvait s'instruire à son gré et en jouissant en même temps des liens d'amitié que l'on rencontre dans nos sociétés ouvrières. Malgré l'esprit qui préside aux destinées de cette nouvelle Jeunesse, plusieurs personnes et notamment des parents paraissent craindre des influences malheureuses qui pourraient la faire évoluer comme la première Jeunesse, vers Moscou ou l'anarchie. A cela, nous tenons à répondre que

le Parti a nommé dans ce but une commission spéciale qui a comme tâche de suivre et même de fixer la marche générale de la société, savoir même ses études. D'ailleurs, nous tenons à répéter que nous n'engageons pas les jeunes dans la politique militante, considérant que les expériences passées sont un garde-à-vous suffisant pour ne pas tomber dans la même erreur.

C'est donc en pleine sécurité, et en étant persuadés que vous travaillez à la libération de vos enfants, que nous vous prions, parents, de nous envoyer vos jeunes.

La prochaine séance aura lieu le vendredi 4 novembre 1921, à 19 h. 30, au Vieux Collège, premier étage. Victor.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Cours de perfectionnement au Technicum

Le public est rendu attentif à l'annonce paraissant ce jour concernant l'organisation par l'Ecole de mécanique de cours du soir pour adultes.

### Croix-Bleue

Le Chœur mixte de cette sympathique société prépare pour les lundi et mardi 7 et 8 courant, deux soirées musicales et littéraires. Le soin que le Chœur mixte a coutume d'apporter à tout ce qu'il organise nous est un sûr garant du succès qui couronnera, cette année encore, ses soirées, attendues, du reste, avec impatience par tous les amis de la Croix-Bleue. Le programme est des plus attrayants, et nous ne doutons pas un seul instant qu'il y aura foule pour applaudir et encourager les efforts des organisateurs et des interprètes.

### Bienfaisance

La Direction des Finances a reçu avec reconnaissance les dons suivants :

11 fr. pour les pauvres, de la part de M. Henri Montandon, à Neuchâtel; 300 fr. d'un anonyme, par l'entremise du Bureau d'assistance, ensuite d'une heureuse solution et à répartir d'après les besoins.

### « Tom Mix », au Cinéma Palace

Les films de cow-boys sont toujours appréciés. Or, Tom Mix, qui est un cavalier audacieux, n'ignorant rien de son art, et dont le cheval soigneusement dressé accomplit avec son maître des prouesses que l'on ne peut qu'admirer, nous offre avec « Un nid de serpents » un film très amusant en plus de toutes les qualités de hardiesse, de courage et d'intensité de vie que nous sommes habitués à rencontrer dans ces romans d'aventure. (Comm.)

## Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Chorale L'Avenir. — Répétition ce soir, à 8 h. précises; par devoir. Important.

LE LOCLE. — Orchestre Aurore. — Répétition, jeudi 3 novembre, à 19 h. et demie, au Cercle. Amendable.

# SAVON SUNLIGHT

Le savon Sunlight possède deux caractéristiques: grande pureté, mousse abondante. C'est ce qui le rend si économique et avantageux dans les grandes lessives, pour lesquelles nous recommandons le grand cube au lieu de l'ancien morceau octogone.



Savonnerie Sunlight. OLTEN.

# TRAVAIL

PAR

EMILE ZOLA

(Suite)

— Alors, finit par demander Mazelle anéanti, c'est donc le conseil que vous nous donnez, monsieur le sous-préfet. Selon vous, nous pouvons accepter pour gendre ce Lucien Bonnaire ?

— Oh! mon Dieu, oui! La terre n'en tournera pas moins en paix, croyez-moi. Et, du moment que les deux enfants s'adorent, vous êtes toujours sûrs de faire au moins deux heureux.

Gourier n'avait encore rien dit. Il était mal à l'aise, d'être appelé à trancher une question pareille, lui dont le fils s'en était allé vivre avec Ma-Bleue, cette libre fille des rochers, qu'il recevait maintenant dans sa très bourgeoise demeure. Et l'aveu de sa gêne lui échappa.

— C'est bien vrai, le mieux est encore de les marier. Lorsque les parents ne les marient pas, ils filent et se marient tout seuls... Ah! dans quels temps vivons-nous ?

Il levait les bras au ciel, il fallait tout l'ascendant de Châtelard, pour qu'il ne tombât pas à la mélancolie noire. Son goût d'autrefois, sa passion des petites ouvrières, lui faisait aujourd'hui, disait-on, une vieillisse hétébète, coupée de continuel petits sommes. Il s'endormait partout, à table, au milieu d'une conversation, dehors même en se

promenant. Et il conclut de son air résigné d'ancien patron terrible, vaincu par les faits :

— Enfin, que voulez-vous ? après nous le déluge, comme disent beaucoup des nôtres. Nous sommes finis.

Ce fut sur cette parole que le président Gaume arriva, très en retard. Ses jambes avaient enflé, il marchait avec peine, en s'aidant d'une canne. Il allait avoir soixante-dix ans et il attendait sa retraite, dans le dégoût caché de cette justice humaine qu'il avait rendue pendant de si longues années, en se remettant à la stricte application de la loi écrite, comme un prêtre qui ne croit plus et que seul le dogme soutient.

Mais, à son foyer, le drame d'amour et de trahison avait continué son œuvre têtue, impitoyable. Après la mort de sa femme, qui s'était suicidée jadis sous ses yeux, en confessant sa faute, le désastre venait d'être achevé par sa fille Lucile, mariée au capitaine Jollivet, qu'elle avait fait tuer par un amant, avant de s'enfuir avec celui-ci.

C'était toute une affreuse histoire, la fille coquette et sensuelle recommençant la trahison de la mère, acculant plus tard son mari à un duel, une sorte d'assassinat.

Le capitaine, appelé par une lettre anonyme, était tombé sur un flagrant délit, sa femme demeurée aux bras d'un grand gaillard, qui lui avait jeté un couteau, pour que la querelle fût vidée sur-le-champ.

Selon d'autres, le capitaine avait cherché la mort, ne s'étant pas même défendu, pris d'horreur, désertant ce monde nouveau où il n'y avait pour lui que des amertumes et des hontes.

Depuis quelque temps, en effet, on le rencontrait la tête basse, anéanti de voir crouler tout ce qu'il avait aimé. Il ne discutait plus, ne combattait

plus, laissait le travail et la paix triompher, comprenant sans doute que le rôle de l'épée était fini.

Et peut-être avait-il eu le courage dernier de vouloir partir sous le couteau, dont sa femme adorée, exécutée, tenait le manche.

L'orage affreux avait passé sur le président Gaume, sa fille était en fuite, traquée par la police, son gendre n'était plus, retrouvé dans une mare de sang, enterré avec son trou au cœur, et lui restait seul, n'ayant désormais auprès de lui que le fils de Lucile, André, âgé de seize ans, un garçon délicat et affectueux, le triste héritage du couple tragique, dont son cœur de grand-père s'occupait avec une tendresse inquiète.

C'était assez, il ne fallait pas que la destinée vengeresse, punissant quelque ancien crime ignoré, s'acharnât davantage. Et il se demandait à quelle force bonne, à quel avenir de vraie justice et d'amour fidèle il donnerait ce jeune homme, pour que sa race fût renouvelée et enfin heureuse.

Mis au courant, questionné par Mazelle sur l'opportunité d'un mariage entre Louise et Lucien Bonnaire, le président Gaume s'écria tout de suite : — Mariez-les, mariez-les, s'ils ont l'un pour l'autre le grand amour qui les fait ainsi entrer en lutte avec leurs familles et passer par-dessus tous les obstacles. Seul, l'amour décide du bonheur.

Puis, il regretta, comme un aveu, ce cri que lui arrachait l'amertume de sa vie entière, car il achevait de mourir dans le mensonge de son attitude rigide, de son visage austère et froid. Il reprit :

— N'attendez pas l'abbé Marie. Je viens de le rencontrer, et il m'a chargé de vous présenter ses excuses. Il courait à l'église chercher les saintes huiles, pour porter l'extrême-onction à la vieille madame Jollivet, une tante de mon gendre, qui vient d'entrer en agonie... Le pauvre abbé, il perd

là une de ses dernières pénitentes, il en avait des larmes dans les yeux.

— Oh! ça, que les curés soient balayés, c'est ce qu'il y a de bon dans l'affaire, dit Gourier, qui était resté un mangeur de prêtres. La République serait encore à nous, s'ils n'avaient pas voulu nous la prendre. Ils ont fini par pousser le peuple à tout bousculer et à être le maître.

— Pauvre abbé Marie! répéta pitoyablement Châtelard, il me fait de la peine dans son église vide, et vous avez bien raison, madame Mazelle, de lui envoyer encore des bouquets pour la Vierge.

Il y eut un nouveau silence, l'ombre douloureuse du prêtre passa dans le clair soleil, dans l'odeur des roses, il avait perdu, avec Léonore, sa paroissienne la plus fidèle, la plus chère. Sans doute, madame Mazelle lui restait; mais elle n'était pas une croyante au fond, elle ne demandait à la religion que l'ornement, le certificat de bourgeoisie bien pensante.

Et l'abbé n'ignorait pas son destin, on le trouverait mort à l'autel, un jour, sous les décombres de la voûte de son église, qui menaçait ruine, et qu'il ne pouvait faire réparer, faute d'argent.

A la mairie comme à la sous-préfecture, on n'avait plus de fonds pour un tel travail. Il s'était adressé aux fidèles, en avait obtenu, à grand-peine, une somme dérisoire.

Maintenant, il était résigné, il attendait la chute, en continuant à célébrer le culte, sans paraître savoir la menace d'écrasement, là-haut, sur sa tête. Son église se vidait, son Dieu semblait mourir un peu chaque jour, et il mourrait avec lui, lorsque la vieille maison divine se fendrait de toutes parts et le broierait, sous le poids du grand christ, attaché au mur. Et ils auraient le même tombeau, dans la terre où tout retourne. (A suivre.)

Beaux emplacements  
à louer pour 1710

Exercices  
de football

S'adresser Nord 89, au 2<sup>me</sup>  
étage. Téléphone 670. P22636C

Or, Argent, en déchets et  
vieux bijoux  
Platine, haut prix par M.  
J.-O. Huguenin, Essayeur-Juré,  
Rue de la Serre 18. 711

LA SCALA

Ce soir pour la dernière fois

LE DOUTE

1743 de Daniel JOURDA

La Femme Fardée

Galerie : fr. 2.50 — Parterre : fr. 2.—, 1.50, 1.—  
Un monsieur et une dame ou deux  
dames ne paient qu'une place

Dès vendredi :

Jeannette l'Orpheline et Priscilla Dean  
dans une nouvelle création dramatique

PALACE Dèse c soir PALACE

et seulement pour trois jours

TOM MIX ! - Le Roi des Cow-Boys - TOM MIX !

dans

LE NID DE SERPENTS

Grand roman d'aventures où le fameux cow-boy accomplit des  
prodiges d'adresse et d'extraordinaires tours de force équestres 1744

Prix réduits - Prix réduits - Prix réduits

Gants  
de peau

fourrés et non fourrés  
glacés, tricotés, 1734  
astrakan et jersey  
en très grand choix

Se recommande,

ADLER

Léopold-Robert 51  
La Chaux-de-Fonds

Technicum de La Chaux-de-Fonds  
Cours du soir pour adultes

La section de Mécanique du Technicum organise les cours  
suivants :

I. Dessin pour débutants ou personnes ayant déjà suivi des  
cours : Mardi et jeudi, à raison d'un ou deux soirs, salle C,  
3<sup>me</sup> étage.

II. Cours d'usinage des matériaux avec calculs  
d'atelier : Vendredi, salle B, 2<sup>me</sup> étage.

III. Cours élémentaire d'électricité avec applica-  
tions numériques : Mercredi, salle B, 2<sup>me</sup> étage.

Chacun de ces cours aura lieu au Technicum, de 20 h. 15 à  
21 h. 45. Les inscriptions seront prises lors de la première leçon.  
Début des cours : Dès mardi 8 courant ; durée, jusqu'à fin février.  
Une finance de fr. 2.— sera perçue pour chaque inscription ; elle  
sera restituée à tout participant ayant suivi le cours avec régula-  
rité. 1736

Coopératives Réunies

Un wagon

ŒUFS frais

très bonne qualité, vient d'arriver

En vente dans tous nos débits

Baisse du beurre

A partir du 3 novembre, nous vendons un excel-  
lent beurre de table, centrifuge,

à 67 ct. les 100 grammes

Le beurre que nous vendons jouit d'une grande  
renommée

Essayez-le ! 1720

Grande salle de la Croix-Bleue  
Portes : 19 1/2 h. Rideau : 20 h. préc.  
Lundi 7 et mardi 8 novembre 1921

Grandes Soirées Musicales et Littéraires  
organisées par le

Chœur Mixte de la Croix-Bleue  
Direction M<sup>me</sup> MATHEY-SERMET  
Programme riche et varié

Entrée : 50 ct. Réservées, fr. 1.10.

Cartes en vente, réservées, chez M. Witschi-Benguerel, rue  
Léopold-Robert 22 ; à 50 ct. : chez M. Von Känel, Numa-Droz 133,  
au Cercle musical abstinant, rue de la Serre 38, chez le concierge  
et le soir à la caisse. 1592

Cinéma du Casino Le Locle

Seulement ce soir

VILLIOD

le célèbre  
détective  
parisien

dans un grand  
roman  
policier



L'Affaire Mariaval

12 actes en 1 seul spectacle 1742

Prix réduits

Grande Baisse

J.-O. Tièche - Photo-TECO

Léopold-Robert, 66 - Téléphone 15.94

Le plus grand Magasin et le mieux assorti en appareils et  
articles photographiques

Aperçu de quelques prix :

PLAQUES 9 X 12, Fr. 2.70

CUVETTES 9 X 12, Fr. 0.80

PIEDS MÉTALLIQUES, depuis Fr. 10.-

PIEDS BOIS, de Fr. 16.-, pour Fr. 10.-

Voir à l'intérieur! 1712 Voir à l'intérieur!

Classe 19 1/2 h. TOUS LES SOIRS Spectacle 20 1/2 h.

CINÉMA PATHÉ

THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS

Du Vendredi 4 au Jeudi 10 Novembre

UN NOUVEAU FILM A SENSATION

RÉPUTATION

ou

L'Histoire d'une  
Grande Artiste

Célèbre drame en 6 actes  
interprété par

PRISCILLA DEAN

La grande vedette

universellement admirée dans La Vierge de Stamboul

AU MÊME PROGRAMME :

La Lampe d'Aladin

Amusante comédie-vaudeville

PATHÉ REVUE JOURNAL PATHÉ

Exclusivité-Film en couleur

Dernière heure : ACTUALITÉS MONDIALES

Ce soir, dernier soir du programme 1733

VISAGES VOILÉS... AMES CLOSES

Etuis pour brosses à dents

Jolie marchandise de choix, à fr. 0.90, 1.— et 1.10,  
ainsi que Boîtes à poudre dans t<sup>tes</sup> les grandeurs  
à la

Parfumerie J. RECH

La Chaux-de-Fonds, Rue Léopold-Robert 58

(Entrée rue du Balancier) 1689

Fumeurs!

Goûtez mes délicieux tabacs pour  
la pipe et cigarettes

Tabac Hollandais, fr. 5.50 le 1/2 kg.

" Anglais " 6.— " 1429

" supérieur " 3.— " 1429

Déchets de tab. d'Orient " 4.— "

Entrée libre - Dégustation gratuite

Grand choix en tabac d'Orient  
pour la cigarette, dep. fr. 1.50 les 100 gr.

J. Schiller, Manufacture de tabac Rue Neuve 14

Les qualités antiseptiques du Lyso-  
form se trouvent concentrées dans  
le savon de toilette au Ly-  
soform. De fabrication très so-  
ignée, ce savon est recommandé  
pour la toilette des adultes et des  
enfants. — En vente dans toutes les  
pharmacies. Prix : Fr. 1.25.  
Exiger la marque déposée :



Gros : Société suisse d'Antiseptie Lysoform,  
Lausanne. 9115

Etat de vente  
des Abattoirs

Il sera vendu vendredi 4  
novembre, dès 8 heures, la  
viande d'une 1731

vache

conditionnellement propre à la  
consommation, à fr. 1.— et  
1.50 le demi-kilo.

Direction des Abattoirs.

On demande pour le 1<sup>er</sup>  
décembre une per-  
sonne de confiance pour tenir  
un ménage de 4 personnes. —  
S'adresser à M. Emile Houriet,  
à Villeret. 1696

On demande une jeune fille  
pour faire les  
commissions et s'aider au mé-  
nage entre ses heures d'école. —  
S'adresser MODES, Beau-Site 3,  
St-Imier. 1697

A louer jolie chambre à per-  
sonne honnête. — S'a-  
dresser rue du Progrès 119, au  
3<sup>me</sup> étage à droite. 1693

A louer de suite une chambre  
meublée, à monsieur  
ou demoiselle. — S'adresser rue  
Numa-Droz 102, au 3<sup>me</sup> étage à  
gauche. 1719

Aux collectionneurs. A vendre  
timbres pour collections, vente,  
achat, échange. — E. Schwarz,  
Renan. 1625

Poussette sur courroies bien  
conservée est à ven-  
dre pour le prix de 70 frs. —  
S'adresser rue du Parc 51, au 3<sup>me</sup>  
étage. 1702

A vendre un joli berceau en  
fer verni émail. —  
S'adresser Nord 163, au 2<sup>me</sup> étage,  
à gauche. 1728

A vendre un habillement com-  
plet, presque neuf,  
bleu foncé, pour homme, taille  
moyenne; un pardessus brun,  
même taille, une pèlerine noire  
usagée et une paire de souliers,  
N° 42. Occasion avantageuse. 1714  
S'adr. au bur. de La Sentinelle.

Etat civil du Locle

Promesses de mariage. —  
Stocker, Josef-Edwin, décolle-  
teur, et Chiappellini, Zaira, ou-  
vrière aux ébauches, les deux au  
Locle.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Naissances. — Terraz, Jaque-  
line, fille de Maximin, maître  
menuisier, et de Louise née  
Bourquin, Française. — Capra,  
Yvonne-Nancy, fille de Julius-  
Henrich, photographe, et de  
Nancy née Grandjean, Neuchâ-  
teloise. — Erard, Paul-Aman, fils  
de Justin-Marc, horloger, et de  
Marie-Marthe née Guenat, Ber-  
nois. — Robert, Nelly-Olga, fille  
de Charles-Léopold, m/pâtisseries,  
et de Emma-Olga née Brandt,  
Neuchâteloise.

Cinéma de la Paix, St-Imier

Téléphone 138

Jeu à 8 h. RICHE PROGRAMME

Gaumont-Journal

La Cité Perdue

(FIN)

Œuvre extraordinaire se déroulant  
dans les forêts mystérieuses et inexplorées de l'Afrique

10<sup>me</sup> épisode : La voiture aux singes

11<sup>me</sup> » La douleur de Stanley

12<sup>me</sup> » La Cité retrouvée

6 actes émouvants GRAND SUCCÈS

Douglas le roi de  
l'écran

dans

DOUGLAS A LE SOURIRE

Grand drame en 4 actes

Très prochainement, le plus grand succès du  
jour :

Jeannette l'Orpheline

La suite des « Deux Gamines de Paris »

interprété par Ginette, Hermann, Mathé, BISCOT,  
Michel, Rolette 1738

## Les Faits du jour

Les télégrammes de propagande abondent pour vanter les espérances et les bienfaits de la conférence de Washington. Il ne faut pas vendre la peau de l'ours... Washington n'a pas révélé son secret et l'attitude prise par certaine presse d'Angleterre, où les «garanties de la nature», de celles de «l'accord anglo-japonais» sont rappelées à la bonne volonté des délégués d'Albion, permettent aux augures de plisser le front. Les Américains, eux, veulent abattre le Covenant de la Ligue et le remplacer par une association volontaire en faveur du désarmement. Le bon billet! Dès qu'elle sera volontaire, personne n'en ferait plus partie. Le désarmement, c'est trop gênant.

Tandis que les officiels japonais multiplient des promesses qui ne coûtent rien, la Chicago Tribune, par le canal de l'Exchange, assure que le Japon vient de s'embarquer dans un programme de constructions navales qui permettra à sa marine de se mesurer avec la flotte américaine dès 1928. Le programme connu de la marine nipponne est actuellement inférieur de 20% à celui des Etats-Unis. Il existerait cependant un programme secret qui garantirait même une légère supériorité aux escadres jaunes. La revue américaine Outlook dénonce également les préparatifs et les vues du militarisme japonais.

L'auteur estime que le militarisme nippon est fort dangereux en raison du fait que les autorités militaires japonaises ont seules la direction de la politique militaire. Ce sont elles, aussi, qui enjoignent aux autorités civiles de fournir les moyens nécessaires pour mener à bien ce que les militaires ont décidé et prévu. On ne saurait nier le danger d'une pareille prépondérance. Un système analogue avait le dessus en Allemagne, en Autriche et en Russie, avant 1914. La guerre en a été le fruit. Nous avons la conviction que la conférence de Washington ne saurait parler avec franchise du désarmement. Ce n'est point un idéal qui présidera à ses destinées, mais la discussion d'intérêts capitalistes. Du marché conclu sortira soit une tranquillité momentanée, soit la poursuite d'une politique de rivalité en Orient. Le régime capitaliste qui, par sa structure même, couvre la guerre, est incapable de réaliser la paix des peuples.

R. G.

## CONFERENCE DE WASHINGTON

Les Américains remplacent la Ligue des Nations par une association internationale volontaire

WASHINGTON, 3. — Havas. — Selon l'envoyé du «New-York Herald» à Washington, les délégués américains à la conférence ont l'intention de présenter à cette dernière un projet d'association volontaire des nations. Elle a pour but principal de rendre possible une réduction générale des armements. Ce projet sera proposé comme devant remplacer le covenant de la Société des Nations. Elle prévoit en outre la Constitution d'une cour internationale de justice. Selon une déclaration de la mission japonaise, le Japon serait favorable à la réglementation internationale pour la question du désarmement.

LONDRES, 3. — Havas. — Le «Daily Chronicle» annonce qu'en l'absence de M. Lloyd George, qui ne pourra probablement se rendre à Washington que lorsque les travaux de la conférence seront déjà en cours, c'est M. Balfour qui prendra la direction de la délégation anglaise. M. Balfour, ajoute le même journal, pourra remarquer le grand enthousiasme moral qui règne à Washington. Bien dirigé, il peut opérer de grandes choses. Cependant, méfions-nous, dans notre enthousiasme, d'arriver à un arrangement parfait et de ne pas respecter les sauvegardes de la nature et celles du traité anglo-japonais. N'oublions pas que tous les membres de la conférence sont supposés être animés de ces sentiments et que la paix et la réduction des armements ne sont pas seulement des idées communes, mais aussi des intérêts communs à tous.

### Les délégués japonais

WASHINGTON, 3. — Havas. — L'amiral Kato, ministre de la marine et le prince Tokugawa sont arrivés mercredi par train spécial. Ils ont été reçus à la gare par M. Hugues, secrétaire d'Etat et de hautes personnalités américaines. La délégation japonaise est maintenant au complet.

### La démission du gouvernement prussien

BERLIN, 3. — Resp. — La situation créée par la démission du gouvernement de la Prusse donne lieu à différents bruits concernant la formation du nouveau gouvernement. Tandis que les socialistes majoritaires désirent un cabinet semblable à celui du Reich (socialistes majoritaires, centre et démocrates avec l'appui des indépendants), les démocrates insistent pour la formation d'un gouvernement de coalition élargie (avec la participation du parti populaire), ce qui est à peine possible.

### Menace de grève générale à Berlin

BERLIN, 3. — Wolff. — L'assemblée plénière des syndicats berlinois a voté une résolution disant que la grève générale sera décrétée à Berlin si le conflit de l'industrie hôtelière n'est pas résolu dans trois jours.

### Voleurs de radium

BERLIN, 3. — Près de Berlin, on a volé du radium pour une valeur de plus de 500,000 marks.

### Les élections au Soviet de Pétrougrad

PARIS, 3. — Resp. — Les nouvelles élections au Soviet de Pétrougrad ont été terminées dimanche. Les résultats ne sont pas encore connus.

### Les élections communales anglaises

LONDRES, 3. — Resp. — Les élections pour le renouvellement d'un tiers des conseillers municipaux ont eu lieu mercredi dans toutes les grandes villes d'Angleterre à l'exception de Londres.

## Après l'échec de Charles IV

### Bénès estime que la guerre avec la Hongrie est inévitable

LONDRES, 3. — Interviewé par le correspondant du «Daily Mail», à Prague, le docteur Bénès a fait les déclarations suivantes :

« Si dans un délai de quinze jours la diplomatie ne peut pas régler la question des Habsbourg, la guerre sera presque inévitable. Il faut que les discussions prennent fin la semaine prochaine, mais dans tous les cas, nous agissons d'accord avec les Alliés. Depuis trois ans, j'ai fait de mon mieux pour écarter les dangers d'une nouvelle guerre en essayant d'amener la Hongrie à traiter d'une façon pacifique. Mais si les moyens diplomatiques n'aboutissent pas, il faudra avoir recours à d'autres mesures plus énergiques, d'accord avec les Alliés.

Je ferai tout mon possible pour éviter la guerre. La Hongrie a ratifié, mais n'a pas exécuté le traité de Trianon. Ses hommes d'Etat responsables ont essayé de persuader les Alliés d'ajourner à 12 ans son désarmement ; ensuite, ils ont tenté la révolte du Burgenland et encouragé les Alliés à ne pas appliquer la décision transférant ces territoires à l'Autriche.

Charles a pensé que le moment était venu de profiter de la situation. La complicité du gouvernement magyar se trouve démontrée par le discours prononcé par le comte Bethlen la veille du départ de Charles : « Je suis un carliste, a déclaré le comte Bethlen ; je reconnais Charles comme roi de Hongrie ; il s'agit seulement de choisir le moment de son retour. »

Ceci constituait un défi à la Conférence des ambassadeurs qui, en février dernier, avait déclaré qu'une restauration des Habsbourg serait contraire à l'esprit du traité de paix et ne serait reconnue ni tolérée. L'amiral Horthy s'est opposé au retour de Charles, non parce qu'il voulait exécuter le traité, mais parce qu'il craignait notre mobilisation. A présent, la Hongrie poursuit une politique double. Elle menace de punir les auteurs de l'affaire carliste, mais si nous nous laissons tromper par cette comédie, une tentative de mettre un autre Habsbourg sur le trône se produirait dans les trois mois. Nous ne désirons pas nous immiscer dans les affaires de nos voisins, mais la Conférence des ambassadeurs a décidé qu'il ne s'agissait pas d'une question purement hongroise. Nous ne désirons pas employer la force, ni marcher sans l'assentiment de l'Entente. Mais la Petite-Entente est unanime à penser que cette menace constante doit finir une fois pour toutes. » (Reuter.)

### Un nouveau candidat au trône

PARIS, 3. — Havas. — D'après diverses informations provenant de Prague et de Berlin, le bruit court que le duc d'Aoste serait un candidat sérieux au trône de Hongrie et que des négociations à ce sujet ont déjà commencé entre Rome et Budapest. On dit également que la France et l'Angleterre seraient favorables à ce projet.

### La propagande pour Horthy

BERLIN, 3. — Resp. — Des feuilles volantes sont répandues actuellement à Budapest et à la campagne sur lesquelles la proclamation du gouverneur Horthy comme roi est exigée. Les feuilles volantes ne sont pas censurées et provoquent une grande excitation.

### ENCORE UNE INTERNATIONALE

BERNE, 3. — Resp. — On prête à Serrati et à quelques socialistes l'intention de constituer une nouvelle internationale ayant comme base les principes de la Troisième internationale, mais laissant à chaque parti national la liberté de choisir les moyens qui lui paraîtront les mieux appropriés pour les réaliser.

### L'Internationale unique

BERLIN, 3. — Le Comité exécutif de la Deuxième Internationale se réunira à Bruxelles les 23 et 24 novembre pour étudier la création d'une Internationale unique des socialistes de tous les pays. Le «Vorwärts» apprend que le parti socialiste allemand sera représenté par Hermann Muller et Otto Wels.

## Notre information économique et sociale

### L'exode des capitaux américains en Europe

BERNE, 3. — Resp. — Pendant le premier semestre de l'année courante, les Etats-Unis d'Amérique ont placé en titres en Europe, pour 275 millions de dollars représentant environ 1 milliard 650,000,000 de francs. De cette manière, les Etats-Unis affermissent de plus en plus leur position sur le marché mondial.

### L'opinion de Stecklow sur les dettes russes

BERNE, 3. — Resp. — Dans les «Isvesia», Stecklow montre que la reconnaissance des dettes tsaristes doit être un acte bilatéral qui comporte la reconnaissance sincère du gouvernement soviétique et l'ouverture de crédits pour le développement économique de la Russie.

Quel que soit le résultat, les gouvernements impérialistes auront peine à expliquer à leurs peuples qui souffrent de l'interruption de leurs relations avec la Russie, pourquoi cette puissance hautement intéressée aux problèmes d'Extrême-Orient et au désarmement n'est pas invitée à la conférence de Washington.

### La lutte du gouvernement italien contre le chômage

ROME, 3. — Resp. — Le gouvernement italien a autorisé la trésorerie à accorder 50,000 lires pour l'exécution de travaux publics dans les ports de Gènes, Naples et Trieste.

Ces dépenses forment une partie des grands travaux publics projetés par le gouvernement pour lutter contre le chômage. D'après une nouvelle de Rome à la «Chicago Tribune», le gouvernement italien dépensera dans le cours du mois prochain 500 millions de lires pour les travaux publics ayant pour but de diminuer la crise du chômage.

## La diminution du chômage en France

PARIS, 3. — Resp. — D'après les récentes statistiques, le chômage pendant la semaine dernière est en diminution en France. Les chômeurs, qui étaient au nombre de 18,830 le 21 octobre, ne sont plus que de 16,395 au 28 octobre, dont 11,790 hommes et 4605 femmes. Le Département de la Seine comprend à lui seul le 75% des chômeurs.

### Le 9 novembre en Allemagne

BERLIN, 3. — Resp. — Les socialistes majoritaires et les indépendants ont décidé d'organiser des démonstrations dans toute l'Allemagne le 9 novembre, en l'honneur de l'anniversaire de la révolution de novembre. A deux heures de l'après-midi, les ouvriers devront cesser le travail et se rendre aux différentes assemblées.

### L'anniversaire de la révolution de novembre en Russie

BERLIN, 3. — Resp. — Le gouvernement des Soviets a décidé que l'anniversaire de la révolution de novembre aurait lieu d'une façon très modeste cette année. Le 7 novembre des assemblées auront lieu pour exposer principalement la nouvelle situation économique du gouvernement des Soviets et ses principes.

### Des crédits d'exportation du gouvernement anglais pour le commerce avec la Russie

LONDRES, 3. — Resp. — Sur une demande du député du parti ouvrier Wedehude, à la Chambre des communes, le secrétaire d'Etat pour le commerce, Horne, a répondu que la Russie se trouve parmi les pays qui pourront bénéficier de crédits pour le développement du commerce extérieur de l'Angleterre.

## CONFÉDÉRATION

### Le budget fédéral

BERNE, 3. — Ag. — L'examen du budget fédéral pour 1922 a été fait par le Conseil fédéral, mais comme il y a été apporté d'importantes modifications, les chiffres définitifs paraîtront plus tard. Toutefois, on peut dire que le déficit qui était prévu à 140 millions a pu être ramené à 105 millions.

Les dépenses militaires ont été budgétées à 84,8 millions. Le Conseil fédéral n'a pu se résoudre de réduire la solde actuelle de 1 fr. par recrue, qui était de 50 ct. avant la guerre. Par contre, il a décidé une suppression de 3 millions en chiffres ronds, pour le matériel de guerre, de sorte que le budget militaire mis au net ne comporterait plus que 81,5 millions. Le Conseil fédéral estime qu'il n'est pas possible de pousser plus loin les réductions.

Réd. : Des journaux bourgeois écrivent qu'il a été reconnu qu'on ne pouvait songer à réduire l'armée d'une façon appréciable, la réduction pouvant porter préjudice à la «sécurité du pays». Nous nous demandons comment, à l'heure actuelle, on peut amuser le public avec de pareils sophismes. Où et comment sommes-nous menacés. Qu'on nous le dise donc. Les affirmations tranchantes et sans preuves de la presse, au sujet du militarisme, sont un bel échantillon de bourrage de crâne. Le peuple, accablé de charges, doit encore supporter le poids intolérable des 85 millions jetés dans le gouffre des armements inutiles.

Et c'est à ce moment-même qu'on ose soutenir que la bourgeoisie prépare le désarmement.

R. G.

### LE PROCES DES REGISSEURS GENEVOIS

#### Condamnation de la «Voix du Travail»

GENEVE, 3. — ag. — Le tribunal de première instance a condamné Léon Nicole, conseiller national, en sa qualité d'éditeur responsable de la Voix du Travail, pour diffamation (sic), à 30 francs d'amende aux vingt-et-un membres de la société des régisseurs et aux frais d'insertion dans deux journaux de Genève. — Réd. Nous ne savons qu'une chose : c'est le prix extraordinairement élevé des loyers à Genève. La responsabilité de cet état de chose déplorable ne doit-elle pas être cherchée. En le faisant, la Voix du Travail fait œuvre utile et nécessaire. Nous sommes assurés qu'elle continuera dans cette voie, malgré les menaces et les procès de MM. les régisseurs. L'amende qu'on lui inflige n'empêchera pas notre confrère et son éditeur Nicole, à continuer de dire la vérité et à dénoncer la cherté excessive du marché des loyers à Genève. R. G.

### IMPRUDENCES FATALES

#### Une curieuse explication

WOHLEN (Argovie), 3. — Au moment où il passait devant le cantonnement actuellement occupé par l'escadron de dragons 24, un jeune homme du nom de Alphonse Piiffier a été mortellement atteint par une balle de fusil inopinément échappée de l'arme d'un caporal partie d'elle-même, par un funeste hasard, en cet instant précis. Le caporal avait oublié que son fusil était demeuré chargé après le tir à balles.

CHATEAU-D'OEX, 2. — Un chasseur de Feutersoi, nommé Hugli, marié, père de six enfants en bas âge, revenait de la chasse, portant un chamois qu'il avait abattu, en se servant de son fusil comme canne, sans avoir pris la précaution de le désarmer. A la suite d'un faux mouvement, le coup partit et le traversa de part en part. Le malheureux fut tué net.

BIERE, 3. — Frédéric Burnier, 29 ans, et Frick, 20 ans, de Bière, gardant des vaches sur la place d'armes, trouvèrent mercredi après-midi un obus de 7,5 cm. non éclaté, mais dont la fusée avait disparu. Pour le faire éclater, ils le placèrent dans leur feu. L'absence de la fusée provoqua une explosion immédiate. Burnier fut atteint d'éclats sur tout le corps et Frick reçut dans le cou un fragment qui lui brisa la carotide. Ils ont été l'un et l'autre transportés en automobile à l'hospice de St-Loup, où Burnier expira peu après son arrivée. Quant à Frick, il est dans un état désespéré.

## NOUS VOILA PREVENUS

Les radicaux combattent l'initiative demandant un prélèvement sur les fortunes et l'initiative contre le tarif douanier

LAUSANNE, 3. — On écrit de Berne à la «Revue» :

« Le Comité directeur du parti radical suisse a pris lundi les mesures nécessaires pour organiser la campagne contre l'initiative socialiste visant un prélèvement sur les fortunes. Il a décidé de combattre également l'initiative contre le tarif douanier : les membres du parti sont invités à ne pas la signer. Enfin, le comité directeur s'est prononcé pour la création d'un conseil économique suisse et il a décidé de faire des démarches auprès des services administratifs compétents, notamment auprès du Département fédéral de l'économie publique, en vue de la création de commissions de spécialistes qui seraient consultés lors de l'élaboration de tous les projets d'ordre économique. »

### Suppression de monopoles

BERNE, 3. — Resp. — L'Office fédéral de l'alimentation a supprimé pour le 31 décembre 1921 le monopole de la benzine, du pétrole et du benzol, ainsi que les décisions concernant la mouture des denrées panifiables et la vente des produits de mouture

### Plus de prix maxima pour le sucre

BERNE, 3. — Resp. — L'Office fédéral de l'alimentation a abrogé pour le 31 décembre 1921, les prix maxima pour le sucre.

### La condamnation d'un escroc

WINTERTHOUR, 3. — Le tribunal pénal a condamné à un an de travaux forcés et à l'expulsion à vie le nommé Julius Deutsch, sujet hongrois, pour escroquerie d'un montant de 5000 fr. et pour tentatives d'escroquerie d'un montant de 12,700 fr. Cet individu avait encaissé dans une banque-change à Zurich la somme de 5,000 fr. au moyen d'un chèque entaché de faux. Lors de son arrestation, il était porteur de douze effets de change falsifiés. Une instruction a été également ouverte contre l'accusé à St-Gall.

### La contrebande dans le Jura

LES BOIS, 3. — L'an dernier, un fermier de la Ferrière passant des chevaux au gué des Sarra-sins a été surpris par les douaniers. Il y a quelques jours, pareille mésaventure arrivait à deux éleveurs du Cerneux-Godat, près des Bois. Bénéficiant du change, ils avaient acheté à un prix favorable, en Franche-Comté, une superbe vache. Ils venaient de traverser la rivière à gué dans les parages de la Verrerie, quand survinrent des gardes-frontière suisses.

L'un des contrebandiers s'enfuit dans la Grosse Côte des Bois, tandis que son compagnon, ne perdant pas la tête, repassait le Doubs avec sa bête. Tombant de Charybde en Scylla, il se voyait refouler par les Français survenus entre temps. Force lui fut donc de regagner la rive suisse et de voir sa vache emmenée en fourrière à la Goule. Voilà un ruminant qui reviendra cher aux deux «Taigons».

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Contre le nouveau Tarif douanier

Le parti socialiste de notre ville avait convoqué différents partis politiques et groupements économiques à une première assemblée, qui eut lieu hier soir, dans la salle du Tribunal, à l'Hôtel de Ville, en vue de constituer un grand comité neutre chargé de la cueillette des signatures en faveur de l'initiative contre l'augmentation du tarif douanier, en notre ville.

Cette première assemblée a été présidée par notre camarade Edmond Breguet, président cantonal du parti socialiste neuchâtelais, qui ouvrit la séance en faisant un rapide aperçu de la crise actuelle, des conséquences de la vie chère et de l'augmentation du tarif douanier. Certain d'exprimer l'opinion de la grande majorité des habitants de notre région, il a insisté pour que le comité local qui sera constitué donne le caractère d'une grande manifestation de protestation contre l'augmentation du tarif douanier en récoltant un grand nombre de signatures.

Edmond Breguet donne ensuite lecture d'une lettre du parti libéral qui devra consulter son comité cantonal avant de prendre une décision. Puis M. Wilhelm, au nom du parti progressiste national ; M. Rochat, au nom de l'Union démocratique chrétienne, déclarent qu'ils n'assistent qu'à titre consultatif à cette séance, devant rapporter devant leurs comités respectifs avant de prendre une décision définitive. Ils croient cependant pouvoir ajouter que leurs partis sont en principe opposés à l'augmentation du tarif douanier. M. César Graber apporte l'adhésion du parti communiste, Fritz Eymann celle des Coopératives Réunies et Marcel Itten celle de l'Union ouvrière.

Diverses propositions sont faites d'élargir encore ce comité en invitant d'autres associations économiques à s'y joindre, puis de convoquer une nouvelle assemblée, qui aura lieu mardi prochain, pour le constituer définitivement.

Pour faire ce premier travail, un comité provisoire a été constitué. Il est composé de : Edmond Breguet, président, MM. César Graber, Ernest Greuter, Marcel Itten, Alfred Wenger, et de M. Paul Bourquin et Abel Vaucher, rédacteurs.

### Hautes études

Mlle Claire Ginnel, ancienne élève du Gymnase de notre ville, vient d'obtenir à l'Ecole polytechnique de Zurich son diplôme fédéral d'ingénieur-chimiste.

Nous félicitons Mlle Ginnel.

### LES CHANGES

PARIS, 39,35—39,85 (39,85—40,35). Allemagne, 2,60—3,00 (2,80—3,20). Londres, 21,08—21,22 (21,36—21,48). Italie, 21,50—22,00 (21,90—22,40). Vienne, 0,15—0,40 (0,15—0,40).